Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 11

Artikel: Lo frâi et la deléze
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-193529

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lo valottet, que n'étâi pas on tabornio, et qu'avâi einvià dè romotsi se n'oncllio, fâ âi z'autro z'hommo qu'étiont quie :

— Ne trovâ-vo pas que me n'oncllio s'est bin conservâ ?

Et tandi que lè z'autro rison, lo crapaud tracè vïa po esquivâ on pétâ que se n'oncllio dzemelhivè dè lâi bailli.

Lo frâi et la deléze.

Lo frâi ne respettè rein. Quand bin on clliou portès et fenétrès quand fâ dâi cramenès, faut onco étsâodâ lo fornet, sein quiet lo frâi trâovè moïan dè s'einfatâ dedein. Et que dévant, cein est onco bin pe pi.

Dou valets qu'étiont z'u dansi dein lo défrou, étiont repartis âotrè la né po sè reintornâ, et po étrè pe vito à l'hotô tracivont âo drâi pè on cheindâi que passâvè pè dâi prâ qu'étiont separâ pe dâi z'adzès et dâi baragnès, que y'avâi dâi delézès po poâi passâ.

Ma fâi vo sédè coumeint cein va quand on va dansi ; on ne dansè pas sein bâiré, et lè dou gaillâ étiont on bocon étourlo po sein retornâ. Assebin aprés avâi traci on bon bet, coumeinciront à avâi sono, s'étaisiront dézo on âbro po sè reposâ on momeint et furont bintout eindroumâi coumeint dâi toupins. Ma fâi su lo matin, ne fasâi rein tsaud, et lè dou lurons étiont mau à lâo z'ése.

— Fâ rudo frâi ! se fe ion dè leu ein sè reveilleint !

— Portant, repond son camerado, y'avé bin clliou la deléze !

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. Favrat.

V.

Il fallut bien en venir à rompre le cachet de la lettre et à prendre connaissance de ce qu'on ne savait que trop. Mon Dieu ! je l'avais bien dit, s'écria Jeanne-Marie. Q'allons-nous faire ? Cinq cents francs ! mais où les prendrons-nous par le temps qui court ? Ce Samelet n'a jamais rien valu, je le savais bien ; il fait mauvais ménage et mange tout ce qu'il a. Et ce mariage, et ce trousseau, et tout çà ! Qu'allons-nous devenir !

— Enfin, que veux-tu que j'y fasse ; il faut payer, il n'y a pas de milieu.

— Il faut payer ! il faut payer ! tu ne devais pas le cautionner.

— Mais tu te fais du mauvais sang pour rien ; cinq cents francs, ce n'est pas la mort d'un homme.

— Je le sais bien, mais dans ce moment où tout est si cher !... et Judith ?

Pierre à Claude regardait fixement le feu, il venait de comprendre qu'il avait réellement un bien mauvais pas à franchir. Il possédait un joli domaine, mais il avait d'assez gros intérêts à payer, et il ne pouvait se tirer d'affaire que par un travail actif et continu. Jeanne-Marie reprit.

— Si au moins on ne s'était pas tant pressé d'arrêter ce mariage, on saurait maintenant ce qu'il y a à faire.

— Ma foi ! ce qui est fait est fait, et l'on ne peut pas en revenir.

— Il faut tout d'abord demander du temps pour le paiement du trousseau.

— Oui, il faudra voir.

— Et vite livrer à compte l'argent que tu voulais y mettre, cent écus, je crois, ce qui ferait déjà deux cents francs.

— On verra, on verra.

C'était la réponse de Pierre à Claude lorsqu'il donnait raison à sa femme, car il ne voulait pas avoir l'air d'accepter purement et simplement la solution qu'elle proposait. Il faisait ses réserves, comme pour lui donner à entendre qu'elle n'avait que voix consultative, mais à la fin il exécutait ce qu'elle avait proposé.

* * *

L'oncle était le confident le plus sûr de Jeanne-Marie, et elle ne manqua pas de lui parler de la lettre d'avis qu'on avait reçue. A cette confidence, il ôta sa pipe de la bouche, ce qui voulait dire qu'il comprenait toute la gravité de la situation : Ah ! si j'avais su ça quinze jours plus tôt, je n'aurais pas conseillé le mariage ; mais, voilà, on croit bien faire et il y en a toujours un qui sait les choses mieux que nous.

— Et je m'en serais tenue à ma première manière de voir.

— Au fond, on a vu d'autres affaires que celle-là, reprit l'oncle, mais il ne s'agit pas de moisir, il faut trouver de l'argent.

Jeanne-Marie lui expliqua alors ce qu'elle avait conseillé, et elle l'envoya chez le menuisier pour le prier d'attendre. Celui-ci ne fit pas de difficultés, et il promit d'attendre six mois, mais on n'en fut guère plus avancé, car le créancier réclamait toute la somme, c'est-à-dire cinq cents francs, et pour le moment Pierre à Claude pouvait à peine en réaliser une centaine. On lui avait donné un mois pour s'acquitter et le terme approchait. Pour comble d'ennuis, la saison s'avançait et l'année devenait de jour en jour plus pénible. Les pluies continuaient, ou ne cessaient qu'à de rares intervalles, pour faire place dès la fin de septembre aux gelées blanches et au froid. Une gêne inconnue jusqu'alors commençait à se faire sentir, et les récoltes qui n'étaient pas encore enlevées étaient gravement compromises. Le mal était partout : les vignobles faisaient mal à voir ; les champs de nature humide n'avaient littéralement rien produit ; çà et là les pentes bien exposées avaient moins souffert, mais dans les contrées élevées, l'aspect du pays était des plus tristes. Dès les premiers jours d'octobre la neige avait blanchi les croupes du Jorat, et dans plusieurs localités on dut secouer les avoines tardives, dès longtemps fauchées, et les faire sécher au four. Sur le plateau maigre et froid qui s'étend de la Tour-de-Gourze au Chalet-à-Gobet, les pommes de terre gelèrent dans les champs, et l'on dut en abandonner une bonne partie. Vers le haut Jorat, à la fin d'août, on avait coupé un à un les épis de seigle ou de froment qui avaient bonne apparence ; le reste n'avait fourni que de la paille.

Pierre à Claude avait, il est vrai, quelques ressources encore, mais il était à prévoir que les choses ne feraient qu'empirer pendant l'hiver, et qu'au printemps surtout la gêne deviendrait excessive : tout cela avait fini par l'inquiéter sérieusement. Judith, de son côté, finit par s'apercevoir qu'un nuage traversait sa vie de famille, et que ses parents devaient avoir quelque grave sujet de tristesse. Cette idée la tourmenta longtemps, et souvent, le soir, elle se prit à pleurer, s'imaginant qu'elle pouvait être la cause indirecte des chagrins domestiques. Son père n'avait pas voulu qu'elle sût rien de ce qui s'était passé. Affaire d'amour-propre : au-dehors, il tenait à prouver qu'il était assez fort pour faire face de tous les côtés, pour payer le trousseau et pour se libérer du cautionnement ; à l'intérieur il ne voulait pas se trouver humilié en face de sa fille en lui laissant voir que la première question pouvait le mettre dans l'embarras. Comme tous les campagnards, il tenait au décorum, au rang plus qu'à toute autre chose ; or, avouer de la gêne, n'était-ce pas redescendre d'un cran dans l'estime publique. Du reste, on peut lui pardonner ce brin d'orgueil, puisqu'il lui donnait assez d'énergie, chose rare en lui, pour tenter de vaincre les circonstances et d'assurer quand même le bonheur de sa fille. Mais le secret qu'il avait voulu garder, elle le découvrit ; nous allons voir qu'elle était digne de le partager.

* * *

Un soir, après s'être retirée dans sa chambrette, Judith crut entendre qu'une vive discussion était engagée, dans la cuisine, entre son père et sa mère. Bientôt, les paroles devenant plus vives, elle saisit quelques mots qui furent un éclair pour elle, et frappée de ce qu'elle venait d'entendre, elle tomba sur une chaise, abattue et bouleversée. La pauvre enfant venait de comprendre que dans les circonstances actuelles elle se trouvait être à charge à ses parents, et que d'un autre côté son bonheur pouvait être compromis. Elle resta un certain temps comme écrasée sous le poids de cette découverte, puis un torrent de larmes se fit jour. Elle pleura longtemps et abondamment, comme il sied aux jeunes filles, puis elle pria, de tout son cœur, de toute son âme ; alors, plus résignée, plus calme et plus forte, elle se mit à réfléchir à ce qu'elle avait entendu. Elle venait d'être le sujet d'une querelle entre son père et sa mère ; Jeanne-Marie avait reproché à Pierre à Claude le mariage précipité de leur fille et le malencontreux cautionnement ; celui-ci avait répondu qu'on l'ennuyait, qu'on voyait toujours les choses en noir et que finalement, si les choses avaient mal tourné, il n'en pouvait mais : quel était, en pareille circonstance, le rôle d'une brave fille, et quel parti pouvait-elle prendre, pour ramener la paix dans la maison et pour avoir elle-même une conscience pure et tranquille ? Il n'y en avait qu'un, c'était de renoncer à cette union qui n'attendait plus que la bénédiction du pasteur ; c'était de se dévouer à ses parents jusqu'à ce que de meilleurs jours se fussent levés pour la famille.

Judith n'hésita pas longtemps, et sa détermination prise, elle en remercia le Seigneur et ne songea plus qu'à la mettre à exécution. Mais ce n'était point si facile qu'il lui avait semblé, car d'un côté, si elle en parlait tout de suite à ses parents, elle craignait de rencontrer une opposition formelle de la part de son père qui, faible, insouciant et indécis quand il s'agissait de se déterminer, ne voulait plus reculer dès qu'il était engagé, et se montrait rebelle aux conseils, s'il y avait le plus petit grain d'amour-propre à sacrifier. D'un autre côté, comment le cousin allait-il